

Communiqué aux résidents, proches aidants et aux familles COVID-19 – MISE À JOUR

Mesures mises en place pour protéger les résidents du variant Omicron

Madame, Monsieur,

Depuis la mi-décembre 2021, nous faisons face à une 5^e vague de contamination communautaire qui est plus importante que les vagues précédentes avec le nouveau variant Omicron. Dans ce contexte, tous les établissements de santé du Québec ont été touchés par un nombre important de contaminations que ce soit au niveau des employés que des patients/résidents et nos 2 établissements n'y ont pas fait exception.

Un mois après le début de cette 5^e vague, nous pouvons maintenant entrevoir une évolution favorable. La majorité des résidents et des employés ayant eu la Covid-19 n'ont eu que très peu de symptômes sinon aucun symptôme. Comparativement aux vagues précédant la vaccination, très peu de décès ont été rapportés du côté des résidents. Les employés et les résidents sont en grande partie rétablis de ce fait les résidents ont quitté la zone rouge pour retourner dans leur chambre et les employés sont de retour au travail. De plus, les éclosions des 2 établissements se résorbent graduellement ce qui laisse présager un retour progressif dans une normalité qui reste cependant pandémique.

Le contexte pandémique étant toujours bien présent malgré cette évolution favorable, nous poursuivons nos efforts et notre rigueur à respecter les consignes de prévention et contrôle des infections.

❖ Visite des familles et des proches aidants

Aucun changement depuis le dernier communiqué : **UNIQUEMENT** les personnes adéquatement protégées sont permises et doivent demeurer à la chambre seulement puis visite d'un proche aidant par jour selon un maximum de quatre proches aidants identifiés à l'avance. L'accès aux espaces communs demeure interdit.

❖ Sortie des résidents pour participer à un rassemblement

Aucun changement depuis le dernier communiqué : **Il n'est toujours pas permis** pour les résidents de sortir du milieu de vie pour un rassemblement privé ou un congé temporaire dans la communauté.

❖ Rappel du respect des mesures de prévention et de contrôle des infections

Il est essentiel de respecter le **port du masque de procédure et de la visière (PAS DE LUNETTES) en tout temps** durant la visite, aussi bien dans les couloirs que dans la chambre du résident et la **distanciation physique de deux mètres** entre vous et votre proche ou toute autre personne est de rigueur.

Soyez assurés que votre protection ainsi que celle de votre proche et des employés détermine toutes les mesures de prévention et contrôle des infections mises en place.

❖ Rappel de la surveillance des signes et symptômes

La surveillance des signes et symptômes de la COVID-19 reste un réflexe à maintenir avant de vous présenter au CHSLD

❖ Signes et symptômes de la COVID-19 à surveiller :

- | | |
|--|---|
| ✓ Maux de tête inhabituels | ✓ Nouvelle toux ou exacerbation aiguë d'une toux chronique |
| ✓ Fatigue inhabituelle | ✓ Nausées et vomissements |
| ✓ Mal de gorge | ✓ Diarrhée |
| ✓ Difficultés respiratoires (ex. essoufflement, respiration bruyante, expectoration) | ✓ Au cours des 14 derniers jours, vous avez été en contact avec une personne COVID+ sans porter d'équipement de protection (masque, protection oculaire, gants, blouse) |
| ✓ Congestion ou écoulement nasal | |
| ✓ Perte de goût ou d'odorat | |
| ✓ Fièvre ou frissons (à partir de 38° Celsius ou 104,4° Fahrenheit) | |

Nous vous remercions, Madame, Monsieur, pour votre précieuse collaboration dans le maintien d'un environnement sécuritaire des résidents et du personnel.



Marie-France Goyette
Directrice générale

Le 21 janvier 2022